

# Perspectives

N°20/180 – 15 juillet 2020

## ESPAGNE – Une aide supplémentaire de 40 Mds € pour les entreprises

Le Bulletin officiel de l'État (BOE) a publié le décret-loi royal 25/2020 du 3 juillet, sur les mesures urgentes de soutien à la relance économique et à l'emploi qui comprend des initiatives d'un montant supérieur à 51 milliards d'euros. Les mesures comprennent la création d'une nouvelle ligne de garanties de l'Institut officiel du crédit (ICO) pour un montant de 40 milliards d'euros, visant à stimuler l'investissement, en privilégiant les branches les plus exposées à la transition écologique et à la digitalisation.

Cette nouvelle ligne de crédit ICO se rajoute aux 100 milliards déjà en place depuis mars, afin de préserver la liquidité des entreprises. De même, un Fonds de soutien à la solvabilité des entreprises stratégiques est créé, un nouvel instrument qui sera doté de 10 milliards et dont l'objectif est de fournir un soutien public temporaire pour renforcer la solvabilité des entreprises non financières touchées par la pandémie. Ce fonds sera rattaché au ministère des Finances et sera géré par l'intermédiaire de la Société d'État pour les participations industrielles (SEPI). Il sera articulé à travers différents instruments, tels que l'octroi de prêts participatifs, l'acquisition de dette subordonnée ou la souscription d'actions ou d'autres instruments de capital. Le montant des dividendes, intérêts et plus-values résultant des investissements réalisés sera versé au Trésor public. Le Fonds stratégique de soutien à la solvabilité des entreprises s'adresse aux sociétés qui éprouvent des difficultés temporaires en raison de la situation causée par le coronavirus et qui sont considérées comme stratégiques pour diverses raisons, telles que leur impact social et économique, leur pertinence pour la sécurité, la santé des personnes, les infrastructures, les communications ou leur contribution au bon fonctionnement des marchés.

Le programme « Renove 2020 », destiné au renouvellement du parc automobile, a été également annoncé par le BOE. L'objectif de ce plan, doté de 250 millions d'euros, est de stimuler la demande, d'encourager la production en Espagne et de favoriser le remplacement des véhicules les plus anciens et les plus polluants. Les aides seront accordées directement et peuvent aller de 300 à 4 000 euros, selon le type de véhicule et le bénéficiaire, et 500 euros supplémentaires en cas de mise à la casse d'un véhicule de plus de vingt ans, pour les bénéficiaires à mobilité réduite ou bien pour les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 euros. Les acquisitions de véhicules réalisées depuis le 16 juin 2020 seront éligibles aux aides du plan « Renove 2020 ». Le programme se terminera le 31 décembre 2020 ou jusqu'à épuisement du crédit prévu à cet effet. Le gouvernement estime que ce plan aura un impact économique de 1 104 millions d'euros sur l'ensemble de la chaîne de valeur et des services associés, et qu'il contribuera au maintien de 7 400 emplois dans le secteur.

En outre, il existe trois mesures de soutien au secteur du tourisme. D'une part, un système de financement de projets pour la numérisation et l'innovation dans le secteur du tourisme est lancé, avec un budget de 216 millions d'euros pour l'année 2020. L'octroi d'un maximum de 1 100 prêts est prévu pour chaque exercice budgétaire, sur la base d'un prêt moyen de 200 000 euros. D'autre part, la création d'un « Plan de soutenabilité du tourisme dans les destinations » est approuvée, dont l'objectif est de promouvoir le développement de destinations touristiques situées dans les zones rurales et intérieures. Enfin, un moratoire pouvant aller jusqu'à douze mois pour les opérations financières hypothécaires signées avec les établissements de crédit a été approuvé pour les biens soumis à l'activité touristique. Les travailleurs indépendants et les entreprises ayant leur siège statutaire en Espagne peuvent en être bénéficiaires, à condition de rencontrer des difficultés financières en raison de l'urgence sanitaire.

Les dépenses espagnoles destinées à l'urgence sanitaire atteignent 4% du PIB. Les fonds de garanties s'établissent à 9% du PIB. Ces montants, qui semblent être peu importants par rapport à ceux déployés par les autres grands pays de la zone, feront déjà augmenter le déficit en 2020 à environ 10% du PIB et la dette de 95% à 117% du PIB, selon nos estimations. La nouvelle ligne de crédit de 40 milliards d'euros est sans doute une aide complémentaire, mais insuffisante pour pallier la crise dans une économie moins diversifiée, plus fragile et plus exposée au chômage que ses partenaires européens.

Article publié le 10 juillet 2020 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

### Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

10/07/2020	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
10/07/2020	<a href="#">France – Impact Covid-19 : quelles perspectives de reprise pour l'économie française ?</a>	France
07/07/2020	<a href="#">Russie : Max Weber, syndrome eurasiatique et bons d'achat</a>	Géopolitique
06/07/2020	<a href="#">UE – Le Parlement allemand met fin au bras de fer entre la BCE et la Cour constitutionnelle</a>	Europe
03/07/2020	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
02/07/2020	<a href="#">Monde – Scénario macro-économique 2020-2021 : choc inédit, réponses massives et questions ouvertes</a>	Monde
01/07/2020	<a href="#">Fintech Outlook - premier semestre 2020</a>	Banque
29/06/2020	<a href="#">Zone euro : V comme victoire ?</a>	Europe
26/06/2020	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
24/06/2020	<a href="#">Vents porteurs pour l'aéronautique française ?</a>	Aéronautique
24/06/2020	<a href="#">Electricité – Les enseignements du confinement sur le marché européen</a>	Sectoriel
24/06/2020	<a href="#">PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - Spécial Covid-19 n°11</a>	Agri-agro
24/06/2020	<a href="#">Chine – Nouvelle progression des indicateurs d'activité en mai</a>	Chine
23/06/2020	<a href="#">Royaume-Uni – Forte détérioration des conditions sur le marché du travail</a>	Royaume-Uni
22/06/2020	<a href="#">Zone euro – L'emploi dans la crise : premiers constats</a>	Zone euro
19/06/2020	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
19/06/2020	<a href="#">France – Immobilier résidentiel : évolutions récentes et perspectives 2020-2021</a>	France, immobilier

#### Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*